

QUE soit approuvée la désignation, à titre de juge responsable des juges de paix magistrats, de madame Suzanne Bousquet, pour un mandat s'échelonnant du 20 mai 2017 au 31 mai 2018.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

66642

Gouvernement du Québec

**Décret 492-2017, 16 mai 2017**

CONCERNANT la nomination de madame Pascale Berardino comme juge de la Cour du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation de la ministre de la Justice :

QUE madame Pascale Berardino, avocate et membre du Barreau du Québec, soit nommée en vertu de l'article 86 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge de la Cour du Québec, pour exercer la compétence prévue par les articles 81, 82 et 83 de la Loi sur les tribunaux judiciaires dans tout le territoire du Québec, avec effet à compter du 17 mai 2017;

QUE le lieu de résidence de madame Pascale Berardino soit fixé dans la ville de Granby ou dans le voisinage immédiat.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

66643

Gouvernement du Québec

**Décret 493-2017, 16 mai 2017**

CONCERNANT la nomination de monsieur Claude Boulianne comme juge de paix magistrat de la Cour du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation de la ministre de la Justice :

QUE monsieur Claude Boulianne, avocat et membre du Barreau du Québec, soit nommé en vertu de l'article 161 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), durant

bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge de paix magistrat de la Cour du Québec, pour exercer les attributions prévues à l'article 173 de la Loi sur les tribunaux judiciaires, avec résidence à Rouyn-Noranda ou dans le voisinage immédiat;

QUE ce juge de paix magistrat ait compétence sur tout le territoire du Québec, quel que soit le lieu où il peut être assigné à exercer ses fonctions par la juge en chef de la Cour du Québec;

QUE cette nomination entre en vigueur le 17 mai 2017.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

66644

Gouvernement du Québec

**Décret 494-2017, 16 mai 2017**

CONCERNANT la nomination de madame Tanya Larocque comme juge de paix magistrat de la Cour du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation de la ministre de la Justice :

QUE madame Tanya Larocque, avocate et membre du Barreau du Québec, soit nommée en vertu de l'article 161 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge de paix magistrat de la Cour du Québec, pour exercer les attributions prévues à l'article 173 de la Loi sur les tribunaux judiciaires, avec résidence à Sherbrooke ou dans le voisinage immédiat;

QUE cette juge de paix magistrat ait compétence sur tout le territoire du Québec, quel que soit le lieu où elle peut être assignée à exercer ses fonctions par la juge en chef de la Cour du Québec;

QUE cette nomination entre en vigueur le 17 mai 2017.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

66645